

1.1 Stratégie du GAL

L'objectif du projet de territoire est de favoriser les convergences des stratégies entre l'agglomération et l'ensemble du Pays

Des choix stratégiques ont été opérés dans le sens d'une ambition collective pour le territoire. Ces choix traduisent une stratégie territoriale commune agglomération/Pays avec un souci de faire émerger des actions de dimension urbaines et rurales. Il s'agit également d'intégrer les relations avec les autres territoires de la plaque urbaine, du pays roannais, de la région Rhône-Alpes...

L'ambition commune affirmée est :

- le développement économique par l'innovation avec un accompagnement à la création d'entreprises et au développement des entreprises existantes.
- Le développement du territoire dans ses dimensions touristiques, patrimoniales et culturelles se fera à travers un prisme économique dans un souci de développement de la qualité, de l'emploi, du CA généré.

L'objectif général du projet Leader est le **développement économique du territoire par l'innovation, la cohésion économique et sociale, la qualité de son environnement.**

Les objectifs spécifiques portent sur la jeunesse, le développement durable, le numérique avec une prise en compte de la dimension périurbaine.

La volonté du territoire est de proposer des actions et services qui profitent aux deux dimensions urbaines et rurales dans un souci de qualité et de développement durable cet équilibre entre ville et campagne.

Il s'agira à travers cette stratégie d'affirmer son intégration à l'aire du pôle métropolitain Clermontois et au-delà (Roannais...)

Les orientations stratégiques et priorités d'actions

Sur la base de l'évaluation des dispositifs Pays et Leader récents, des schémas réalisés par le Pays ces dernières années, le Territoire a procédé à la définition de ses orientations stratégiques et priorités d'actions après une large mobilisation et concertation entre acteurs, en prenant en compte les priorités régionales, départementales et européennes.

Les groupes de travail mobilisés sur les thématiques, ont permis de valider la priorité ciblée qui est à ce jour définie autour de :

« **Un Pays VRAI** » (Vivre mieux, renforcer le Réseau, développer l'Attractivité, accompagner l'Innovation), **solidaire** (lien urbain-rural et entre générations), **moteur d'une gestion durable de son territoire.**

Cette priorité se décline en 4 axes :

Axe 1 : Accompagner une économie productive, innovante, identitaire et durable

Axe 2 : L'eau au cœur d'une identité collective à préserver et valoriser : environnement, patrimoine, culture

Axe 3 : Renforcer par l'innovation, l'expérimentation les liens « Ville-Campagne » caractéristiques de notre territoire

Axe 4 : Pour une offre de service élargie à l'échelle du Pays

Le diagnostic établi sur la base des synthèses des études en cours, de l'actualisation du Profil INSEE du territoire ont fait ressortir clairement les axes proposés à savoir :

Trois thématiques transversales :

- Le numérique comme enjeu majeur décliné sur tous les axes stratégiques
- La jeunesse, public cible, l'avenir de nos territoires
- La coopération interterritoriale et transnationale

« Un Pays VRAI », solidaire, moteur d'une gestion durable de son territoire

Axe 1 : Accompagner une économie productive, innovante, identitaire et durable

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vichy Val d'Allier, le principal pôle économique. ✓ Quatre pôles économiques secondaires : Saint-Pourçain, Gannat, Lapalisse et Varennes. ✓ Un tissu commercial dense et relativement bien développé (1250 points de vente à l'échelle du pays, <i>source diagnostic Inter-Scot</i>). ✓ Une augmentation de la population active ayant un emploi : + 3822 actifs, <i>comparaison des données INSEE entre 1999 et 2009</i>. ✓ Une forte hausse des actifs de catégories supérieures (+ 1200) et des professions intermédiaire (+ 2000) comparaison entre 1999 et 2009 (<i>source données INSEE</i>). ✓ Un secteur des boissons en plein développement avec l'embouteillage d'eaux minérales : présence du groupe Castel à Vichy. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dichotomie Est/Ouest en termes de répartition de la croissance : l'Est apparaît comme plus en retrait. ✓ Part importante de population possédant de bas revenus (25 900 personnes sont allocataires de minima sociaux dans l'Allier en 2010 soit 31 % des allocataires auvergnats, <i>source DREES</i>). ✓ Moindre adaptabilité des actifs aux changements liée à leur niveau de diplôme (97 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés, contre 132 en région) et à leur âge (116 demandeurs d'emplois seniors pour 100 jeunes contre 103 en région), <i>source Carif Oref Auvergne portrait de territoire 2013</i>. ✓ Des filières clés peu valorisées : nutrition-santé, agro-alimentaire, équine et mécanique, le Naturopôle et le BioParc. ✓ Un tissu économique moins dynamique : légère baisse du taux création/reprise d'entreprises de -0,7 point entre 2011 et 2012. Toutefois ce chiffre reste supérieur à celui de l'Auvergne, <i>source : CCI Auvergne</i>. ✓ Une relative faiblesse du nombre de création d'entreprises innovantes. ✓ Un vieillissement des dirigeants : 1068 dirigeants du Pays Vichy Auvergne sont âgés de 58 ans et plus, soit 23% du total des dirigeants du Pays (3 points de plus par rapport à la moyenne de l'Auvergne) : <i>source : CCI Auvergne 2012</i>.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le développement de la métropole Clermontoise (partenariat possible). ✓ Un possible développement de l'e-entrepreneuriat et des services numériques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des influences de la métropole Clermontoise et de Roanne ✓ Un environnement industriel et technologique de plus en plus concurrentiel créant des difficultés d'adaptation des entreprises aux contraintes de marché.

Besoins

- ✓ Mettre en place une culture de coopération économique à l'échelle du pays.
- ✓ Maintenir et valoriser les activités industrielles, artisanales, commerciales au sein du pôle urbain et de proximité.
- ✓ Conforter les filières d'excellence sur le territoire.

Stratégie

- **Un politique partenariale de développement économique :**

Le territoire doit se doter d'une *stratégie partagée de développement capable de soutenir une économie productive, innovante, identitaire.*

La définition d'axes communs entre acteurs du développement économique au sein d'une *instance de travail partenariale* constituera un préalable à cette stratégie. L'objectif de *structurer les réseaux économiques existants* passe notamment par la création d'outils partenariaux opérationnels. L'outil opérationnel et de conseil pour cette mission serait VVAD en lien avec le Comité d'expansion éco et les structures économiques du Pays.

- **Accompagner la création et le développement des entreprises sur le territoire :**

Au-delà de l'objectif de favoriser les liens entre les différents acteurs économiques, il s'agit également de faciliter les démarches autour de la transmission et reprise d'entreprises (artisanales, commerciales, agricoles et services.).

Plus généralement le territoire se donne pour but de soutenir les démarches locales et départementales en faveur de l'entreprise :

- politiques d'accueil sur le territoire en lien avec le CG 03, la politique Massif Central portée par l'ARDTA au profit des EPCI
- promotion-animation et requalification des zones d'activité,

Le territoire doit être en mesure de plus s'appuyer sur les savoir-faire traditionnels traditionnels (chaux-chanvre-bois-pisé) et les ressources locales comme levier de développement (étude chambre des métiers).

Le rôle majeur du pays est de travailler pour conforter son image vers celle d'un *territoire doté d'une forte identité, ouvert à ses voisins, à l'Europe et à l'International.*

- **Conforter l'équilibre du Pays en accompagnant, les pôles d'équilibres dans leurs fonctions économiques et de services :**

Favoriser le développement des bourgs centres du Pays : actions opérationnelles (collectives/individuelles) de redynamisation commerciale et artisanales, études de préfiguration (de type FISAC) visant à valoriser les fonctions d'appui des villes centres au profit des acteurs et des populations du milieu rural (Intervention en complémentarité des dispositifs en cours (Etat-Département)).

- **Réussir le défi de l'insertion, de l'emploi, et de la jeunesse :**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Animation de l'ESS sur le Pays Vichy Auvergne en 2013-2014. ✓ Plus de 2080 structures et Environ 3500 emplois (<i>source : bilan annuel 2013, Claire Laignez</i>). ✓ Une répartition homogène au niveau du territoire mais présence d'un pôle central Vichy et un pôle secondaire Saint-Pourçain (en termes de nombre d'acteurs, <i>source création d'un pôle d'emploi ESS réunion du 25/02/2014</i>). ✓ Un travail sur l'urbain et sur le rural : touche des problématiques économiques et d'adhésion sociale sur le territoire rural et urbain. ✓ Une diversité des acteurs et des champs d'activités concernés. ✓ Un dynamisme marqué des acteurs sur le territoire à travers d'évènements et d'animations. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un manque de coordination entre les acteurs. ✓ Une implication hétérogène des collectivités territoriales. ✓ Des problèmes de financement et de trésorerie. ✓ Une multiplicité des acteurs et des dispositifs. ✓ Un manque de bénévoles et de moyens matériels. ✓ Un manque de lisibilité.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ CRESS : Volonté de structurer les acteurs de l'ESS par des outils de proximité. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une diminution des financements publics. ✓ Une paupérisation, un vieillissement et un isolement des habitants.

Besoins

- ✓ La préfiguration du pôle de développement de l'ESS sur le Pays Vichy Auvergne à partir d'une méthodologie participative et ascendante.
- ✓ La mise en réseau des acteurs et la mutualisation des outils.
- ✓ Travailler sur la mobilisation citoyenne (conseil de développement).
- ✓ L'implication des acteurs issus de l'économie dite « traditionnelle » et des collectivités territoriales dans cette démarche.

Stratégie

Le rôle du territoire est avant tout de sensibiliser les entreprises aux questions de de l'insertion, de l'emploi, et de la jeunesse notamment à travers les démarches, outils et dispositifs suivants :

→ **Pôle de l'Economie Sociale et Solidaire :**

- Création d'un centre de ressource
- Professionnaliser et renforcer les compétences
- Mutualiser les compétences et les moyens humains
- Valorisation des savoir-faire auprès des Collectivités et des entreprises
- Développer l'économie collaborative ex démarches de co-working pour tous
- Soutenir l'initiative entrepreneuriale,
- Encourager et soutenir les initiatives autour de l'insertion par l'activité économique
- Promouvoir et développer les activités respectueuses des concepts de responsabilité environnementale et sociale (ex : mutualisation des solutions pour diminuer les déchets)
- Utiliser et promouvoir les nouvelles technologies,

→ **Gestion Prévisionnelle et Territoriale des Emplois et Compétences (GTEC)** pour anticiper le renouvellement de leurs savoir-faire.

- **Mieux analyser et territorialiser l'offre de formation :**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des filières d'enseignement supérieur spécialisées, nouvelles et en non concurrence avec les universités clermontoises : exemple du pôle universitaire et technologique de Vichy. ✓ Une implantation de Limagrain à Aubiat (recherche privée). ✓ Une implantation d'une antenne de Casimir à Vichy (recherche publique). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Niveau de qualification faible des actifs sur le territoire. Le territoire enregistre, comparé à la région, une sous-représentation d'actifs titulaire de diplômes de niveau supérieur au bac (23,6% versus 27,6%) et une sur-représentation d'actifs sans diplôme (12,1% versus 10,1%) ou de niveau inférieur au CAP (12,3% contre 10,9%), <i>source Carif Oref Auvergne, portrait de territoire 2013</i>. ✓ Une diminution du nombre d'étudiants sur le territoire (les élèves, étudiants et stagiaires représentaient 9,8 % de la population des 15 à 64 ans du territoire en 1999 contre 8% en 2009, <i>source données INSEE</i>). ✓ Un moindre recours à la formation en alternance, par apprentissage (poids inférieur de 3 points au poids régional, <i>source Carif Oref Auvergne portrait de territoire 2013</i>). ✓ Un manque d'activités de recherches et de laboratoires. ✓ Un manque de coordination entre les différentes entités intervenant sur la recherche/innovation.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un partenariat possible avec le pays du Grand Clermont 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une certaine complexité des règles de financement européen pour l'aide à l'embauche de personnels qualifiés (chercheurs dans les TPE-PME par exemple).

Besoins

- ✓ Une offre de formation en adéquation avec les mutations économiques constatées à l'échelle du pays, au niveau national, européen voire international.

Stratégie

- **Accroître l'offre de formation continue sur le territoire,**
- **Améliorer la lisibilité autour de l'offre de formations existantes,**
- **Mettre en place une communication adaptée pour sensibiliser tous les habitants à la formation tout au long de la vie**
- **Développer les compétences individuelles, civiques et sociales de chaque individu,**
- **Soutenir les structures favorisant le rapprochement du monde professionnel et de la formation,**

- **Agir pour inciter les jeunes à devenir «acteurs» de leur territoire :**

→ **Consulter les jeunes :**

Ex : mise en place d'une commission jeunes au sein du Conseil de Développement, lien entre les conseils municipaux ou communautaires d'enfants et de jeunes) à l'échelle du Pays,

→ **Rendre accessibles les informations dédiées aux jeunes :** Formations, emplois, stages....

→ **Transmettre la « culture d'entreprendre » :** ex : interventions de chefs d'entreprises ou de responsables associatifs dans les collèges et lycées,

→ **Concevoir des outils innovants favorisant l'action :** ex bourses initiatives

- **Soutien aux développements de l'économie liée aux sports, au bien-être et aux activités de nature :**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une grande diversité des activités proposées : activités thermales, activités de pleine nature, activités culturelles et patrimoniales. ✓ Un tourisme d'affaire et sportif très important : Vichy est le premier pôle de tourisme d'affaire et sportif auvergnat, devant Clermont-Ferrand (<i>source : diagnostic Inter-Scot</i>). ✓ Une accessibilité au territoire facilitée. ✓ Un recours régional avec le volet Station Pleine Nature (Val de Sioule et Montagne Bourbonnaise). ✓ Une démarche d'accessibilité en route : Massif Central pour tous. ✓ Un schéma de développement touristique (2010). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des offres touristiques qui manquent de notoriété, peu mises en valeur, ne créant pas une réelle identité à l'échelle du pays. ✓ Une offre en hébergement marchand inégalement répartie : les 50% de cette offre se trouve sur Vichy Val d'Allier, <i>CDT Allier, 2008</i>. ✓ Une offre d'hébergements de faible qualité : 50% de la capacité hôtelière est classée 2 étoiles (<i>source diagnostic Inter-Scot</i>). ✓ Un manque d'hébergements collectifs hors hôtellerie (31 hébergements collectifs = 1800 lits, <i>source diagnostic touristique</i>). ✓ Une diminution du nombre d'hôtels principalement localisés sur l'agglomération vichyssoise (50 en 2012 contre 57 en 2008, <i>données INSEE</i>). ✓ Une diminution du nombre de camping (27 en 2012 contre 29 en 2008, <i>données INSEE</i>). ✓ Une absence d'équipements majeurs motivant un séjour complet. ✓ Un manque de professionnalisme de certains acteurs. ✓ Un manque de travail en commun entre les acteurs du tourisme.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une montée en puissance des courts séjours. ✓ Des démarches qualités en matière touristique, au niveau régional mais également à l'échelle Massif Central, en matière de loisirs de pleine nature et de tourisme culturel. ✓ Une demande accrue sur l'authenticité et le retour aux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une concurrence des autres territoires. ✓ Des niveaux de satisfaction inquiétants pour certaines prestations (taux de satisfaction : restauration 74%, activités de sports et loisirs 65% seulement) ✓ Des risques de dégradation des paysages liés à la déprise

sources.

agricole pouvant avoir un impact sur l'attractivité du territoire.

- ✓ Une adaptation difficile de l'offre face aux évolutions rapides des modes de consommation touristiques.

Besoins

- ✓ Augmenter la collaboration et la mise en réseau entre les acteurs afin d'améliorer et coordonner l'offre et l'organisation des services.
- ✓ Développer l'image forte et attractive du territoire : travailler sur son identité touristique et sur la qualité de son offre.
- ✓ Valoriser le patrimoine naturel et environnemental du territoire.
- ✓ Conquérir une clientèle de proximité en recherche de séjour d'agrément.
- ✓ Valoriser la position géographique centrale du territoire.
- ✓ Décliner le Schéma de développement touristique.

Stratégie

- ➔ ***Inciter et soutenir la création et le développement d'une offre/de produits/ de séjours touristiques de qualité autour de ces thématiques en agissant sur les sites et activités majeurs et les hébergements de qualité.***
- Mettre en réseau les acteurs touristiques du territoire pour structurer et commercialiser l'offre et améliorer la qualité de l'accueil
- Relever les 3 défis vers une économie touristique innovante et performante:
 - le défi du E-tourisme,
 - le défi du tourisme accessible
 - le défi du tourisme durable
- Soutien aux développements de l'économie liée aux sports, au bien-être et au thermalisme.
- Inciter et soutenir la création et le développement d'une offre/de produits/ de séjours touristiques de qualité autour des thématiques ciblées en agissant sur les sites, activités et événements majeurs et les hébergements de qualité

Axe 2 L'eau au cœur d'une identité collective à préserver et valoriser : environnement, patrimoine, culture

Le pays se situe au cœur d'un écrin naturel au nord de l'Auvergne. L'eau joue un rôle majeur dans la structuration du territoire au cours des siècles. On en retrouve la preuve à travers le patrimoine, les paysages et activités de loisirs. L'eau est également l'élément qui relie les territoires, l'Allier et ses affluents

- **Promouvoir un environnement préservé :**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des espaces naturels variés (14 entités paysagères distinctes selon l'atlas de la DREAL Auvergne). ✓ L'eau, un élément structurant du territoire : l'Allier est parmi les dernières rivières sauvages d'Europe et constitue un moteur écologique du département. ✓ Des espaces ruraux de qualité comme élément central de l'identité du territoire. ✓ Des espaces naturels inventoriés et protégés : 19 sites d'intérêt communautaire (Natura 2000), un espace protégé par un arrêté préfectoral de protection de Biotope, une réserve naturelle nationale, 66 ZNIEF de type 1, 8 ZNIEF de type 2 et 19 espaces naturels sensibles (<i>source diagnostic Inter-Scot</i>). ✓ Un Plan Climat Energie Territorial (2014). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une qualité de l'eau médiocre : un état chimique de l'eau médiocre pour l'aquifère des Monts de la Madeleine et la nappe alluviale de l'allier, un état écologique des cours d'eau moyen... (<i>source : diagnostic Inter-Scot</i>). ✓ Une valorisation faible de la forte présence de l'eau au sein du territoire. ✓ Une absence d'animations coordonnées dans le cadre d'une démarche globale.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un contexte national (lois Grenelles) et régional (Schéma régional Climat Air Energie) propice à la préservation de l'environnement, aux énergies renouvelables et à la limitation des émissions de gaz à effet de serre. ✓ La valorisation de l'ensemble des paysages et de la biodiversité comme facteur d'attractivité régional. ✓ Une promotion au niveau national des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique et des trames vertes et bleues. ✓ Un fort potentiel de développement des énergies renouvelables à l'échelle régionale. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une artificialisation des terres agricoles non négligeable (perte de 900 ha/an de terres agricoles sur le territoire, <i>source DRAAF Auvergne</i>). ✓ Des effets du changement climatique sur l'environnement, les espaces, les espèces et les activités économiques à envisager.

Besoins

- ✓ Préserver cet environnement de qualité.
- ✓ Protéger et valoriser la ressource en eau.
- ✓ Limiter l'artificialisation des terres agricoles.
- ✓ Limiter les émissions de gaz à effet de serre et la vulnérabilité énergétique des collectivités.
- ✓ Favoriser les énergies renouvelables.
- ✓ Décliner le Plan Climat Energie Territorial.

- **Inciter les collectivités à soutenir l'entretien des espaces naturels**
- **Travailler à la promotion et à la valorisation de la biodiversité de nos zones naturelles, humides** : ex : la Mission Haies, programme de gestion et de replantations des haies.
- **Soutenir les démarches de Contrat Territorial autour des rivières du Pays** : Allier, et ses affluents Sichon, Besbres ...
- **Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles pour en faire un levier de développement économique :**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des acteurs associatifs dynamiques garant d'une diversité culturelle. ✓ Une bonne répartition des structures culturelles sur le territoire (école de musique, offre d'enseignement régulier en termes de stage et d'ateliers dans les domaines du théâtre et de la danse...). ✓ Un opéra de dimension nationale. ✓ Des manifestations culturelles d'envergure mais isolées. ✓ Un Schéma de développement culturel (2011). ✓ Un patrimoine représentant de nombreuses époques de l'histoire (Moyen-Age, époque napoléonienne, Seconde guerre mondiale...). ✓ Un patrimoine riche et varié (châteaux, églises, patrimoine thermal, patrimoine industriel...). ✓ Beaucoup de sites sont soit inscrits soit classés. ✓ Une renommée importante de la ville de Vichy. ✓ Un schéma de développement touristique (2011). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une faible capacité financière : la plupart des associations ont un budget annuel de 20 000€, <i>source diagnostic culturel</i>. ✓ Une collaboration et une mise en réseau entre les acteurs faibles. ✓ Un problème de légitimité de la commission culture et de sa marge de manœuvre face à la région. ✓ Un problème de mobilisation des publics locaux. ✓ Un manque de lisibilités des programmes à long terme. ✓ Peu de liens entre l'ensemble du patrimoine : une cohérence difficile. ✓ Des offres touristiques qui manquent de notoriété, peu mises en valeur, ne créant pas une réelle identité à l'échelle du pays. ✓ Un décalage entre Vichy et le reste du territoire. ✓ Un manque de professionnalisme de certains acteurs. ✓ Un manque de travail en commun entre les acteurs. ✓ Certains sites ne sont pas accessibles au grand public. C'est le cas pour de nombreux châteaux. ✓ Un patrimoine en très mauvais état sur certains sites (exemple du patrimoine vernaculaire).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un développement des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) favorisant les innovations sociales, culturelles et techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une diminution des budgets attribués aux collectivités.

Besoins

- ✓ Protéger et restaurer les richesses patrimoniales du territoire
- ✓ Faire du patrimoine outils de développement et d'animation du territoire
- ✓ Augmenter la collaboration et la mise en réseau entre les acteurs.
- ✓ Améliorer la visibilité des actions et faciliter la communication.
- ✓ Renforcer les actions au niveau du jeune public.
- ✓ Renforcer la présence des artistes sur le territoire et encourager les actions à long terme.

Stratégie

- ➔ *Faire connaître la valeur patrimoniale de notre territoire au travers de label nationaux du Pays d'Art et d'Histoire*
- ➔ *Accompagner la restauration et la mise en valeur des sites valorisés touristiquement*
- ➔ *S'appuyer sur la richesse patrimoniale et la renommée de la Ville Thermale*
- ➔ *Consolider la dynamique économique en mettant en réseau les acteurs*

Axe 3 Renforcer les liens « Ville-Campagne » caractéristiques de notre territoire, par l'innovation et l'expérimentation.

• **Développer les circuits courts qualitatifs :**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des productions agricoles de qualité (7 viandes label rouge, vin AOC). ✓ Une filière équine à structurer. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une diminution du nombre d'actifs agriculteurs (-560 entre 1999 et 2009, <i>données INSEE</i>). ✓ Des filières clés peu valorisées : nutrition-santé, agro-alimentaire, équine et mécanique, le Naturopôle et le BioParc.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une demande croissante de produits agro-alimentaires de qualité. ✓ L'Auvergne a une image de qualité (grands espaces, berceau des races identitaires, destination touristique) bénéfique aux produits. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un risque de décrochage fort de la compétitivité des exploitations agricoles par rapport aux zones de plaine, en lien avec les futures orientations PAC.

Besoins

- ✓ Maintenir les activités agricoles en passant par une structuration des filières et une valorisation des productions.
- ✓ Développer les circuits de proximité.
- ✓ Conforter les filières d'excellence sur le territoire.

Stratégie

- ➔ **Promouvoir la consommation durable et l'achat local : Actions de communication, promotion, commercialisation** :ex campagnes de sensibilisation, *Développement de la marque de territoire Pays*, *collaboration avec le comité Départemental des Produits de l'Allier*, *accompagnement des marchés de plein air...*
- ➔ **Faciliter l'installation de maraîchers et petits producteurs** : ex: mise en place de coopératives
- ➔ **Développer les projets d'approvisionnement local et durable pour la restauration collective**
- ➔ **Favoriser l'échange parcellaire et les réserves foncières pour les besoins de l'activité agricole** : ex : bourse d'échanges, sensibilisation des habitants aux rôles et besoins en terres des agriculteurs, sensibilisation des collectivités aux réserves foncières,
- ➔ **Travailler sur l'agriculture de proximité en direction de l'agglomération Vichy**
- ➔ **Lutter contre la perte de foncier agricole**
- ➔ **Sensibiliser les élus, les informer aux outils qui existent leur permettant de protéger le foncier agricole ex diagnostics agricoles lors des révisions documents d'urbanisme**
- ➔ **Réalisation d'un observatoire (outil de connaissance du foncier, veille et prospective)**
- ➔ **Maîtriser l'extension du boisement en résineux en zone de montagne**

• **S'adapter aux changements climatiques et tirer profit des ressources locales et penser collectivement et de manière innovante « la mobilité »**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'agglomération Vichy Val d'Allier, un pôle majeur rayonnant sur tout le territoire. ✓ Des pôles intermédiaires dynamiques organisés autour de cette agglomération dont les plus importants sont Saint-Pourcain-Sur-Sioule, Gannat, Lapalisse, Varennes-sur-Allier, Maringues et Aigueperse. ✓ Une accessibilité facilitée au territoire par une bonne desserte autoroutière : l'A71 traverse le territoire, proximité de l'A89 (accès depuis le Sud-Ouest) et de l'A72 (accès depuis le Sud-Est). ✓ Un parc de logements avec du caractère. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un territoire organisé autour de différents pôles ayant leur propre fonctionnement interne. ✓ Un réseau ferroviaire intéressant mais sous-utilisé (nombreuses gares fermées au trafic de voyageurs, absence de ligne TGV). ✓ Des pôles mal desservis par les transports en commun générant un problème d'accès pour les personnes sans voiture. ✓ Diminution de la population des pôles majeurs et intermédiaires au profit des pôles de proximité et autres communes du territoire, <i>source diagnostic Inter-Scot</i>. ✓ Un territoire aux enjeux de développement très variés dépendant de la situation des EPCI. ✓ Un parc de logements vieillissants (49% date d'avant 1949, <i>source diagnostic Inter-Scot</i>). ✓ Difficultés pour se loger (accession à la propriété plus difficile pour les jeunes actifs et les classes moyennes). ✓ Un parc de logements sociaux faible et inégalement réparti : représente 6,3% de l'ensemble des logements du Pays, mais seules 10 communes proposent plus de 10% de ces logements dans leur parc total (dont 5 sur VVA, <i>source diagnostic Inter-Scot</i>).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le développement et l'influence de différents centres urbains : au Nord Moulin, au Sud Clermont-Ferrand et dans une moindre mesure à l'Ouest Montluçon. ✓ Un projet LGV POCL apportant à terme des possibilités de renforcement des synergies entre territoires. ✓ Une adaptation plus facile aux nouvelles attentes des populations (en termes de consommation d'énergie, de confort...). ✓ Une forte attractivité du territoire en tant que lieu de résidence (apport migratoire important, <i>source Garif Dref Auvergne</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une périurbanisation croissante, dévitalisation de certains centres-bourgs. ✓ Une politique nationale de suppression de sections de réseau ferroviaire, de certaines gares, du fait d'un niveau de rentabilité trop faible. ✓ Un fort taux de vacances (11 859 ont été comptabilisés en 2009, <i>données INSEE</i>), principalement sur l'Agglomération Vichy Val d'Allier. ✓ Une aspiration des ménages à disposer d'un logement individuel (augmentation des personnes accédant à la propriété : 65.8% en 2009 contre 61.9% en 1999, <i>données INSEE</i>) conduisant à un mitage des espaces ruraux.

Besoins

- ✓ Tirer profit du développement de la métropole Clermontoise : possibilité de collaborations élargies entre le Pays Vichy Auvergne, le Pays du Grand Clermont et le Pays Roannais.
- ✓ Développer les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle (intermodalité, covoiturage, marche à pied, vélo...).
- ✓ Lutter contre la précarité énergétique.

Stratégie

- ➔ **Développer une production énergétique locale à partir d'énergies renouvelables** : ex : informations et actions auprès des collectivités, des exploitants agricoles, des particuliers,
- ➔ **Accompagner les collectivités à devenir autonomes en matière d'énergie** en lien SDE/CG: ex : réalisation de diagnostics énergétiques pour connaître la situation globale de la collectivité, informations sur les énergies renouvelables et sur les solutions en termes d'économie d'énergie,
- ➔ **Définition d'une coordination organisée entre habitants, élus, aménageurs et acteurs de la mobilité** : L'objectif est de **structurer les acteurs et réseaux existants** par la création d'outils opérationnels : **garage solidaire, autolib, auto-école sociale...**
- ➔ La mise en œuvre du « Plan Climat Energie Territoire » permettra de prendre en compte ces enjeux de manière collective et coordonnée

Axe 4 Vers une offre de service élargie à l'échelle du Pays

- **Répondre aux besoins des habitants en matière d'offre et d'accès aux services**

- **Centraliser et relayer l'information des EPCI concernant l'offre de services à l'échelle du Pays :**

- Mettre en place une plateforme internet ou un portail relais concernant l'offre des services à la population sur le Pays (ex : plateforme internet et son application mobile)
- Adapter les outils de diffusion à tous les publics (ex : utilisation des réseaux sociaux)

- **Favoriser l'égalité d'accès aux services :**

- Créer et développer localement des lieux d'accès aux « services de base » (ex : point wifi au sein des espaces publics), espaces de coworking...
- Développer les projets intergénérationnels (ex : partage de logement et de véhicule, habitat innovant avec fonctions mixées),
- Développer des applications adaptées au territoire de type Taxi Uber pour la mobilité

- **Favoriser les liens, développer l'esprit de solidarité et de convivialité**

- *Soutenir le monde associatif et valoriser les initiatives locales*
- *Inciter à la mise en réseau des lieux de vie existants sur le Pays*
- *Sensibiliser les élus et techniciens du territoire aux spécificités et initiatives présentes sur l'ensemble du Pays : eductours, organisation de circuits découverts*

- **Une communication collective pour la qualité de vie du territoire :**

- Utiliser les nouvelles technologies pour attirer de nouvelles populations et des entreprises,
- Travailler sur l'image du territoire en s'appuyant sur ses spécificités propres,
- Mettre en place différents outils centralisant les informations pour l'ensemble du territoire et permettant une diffusion accessible à tous (ex : annuaire du Pays, radio-tv numérique de Pays, plateforme internet de Pays, pages sur les réseaux sociaux...),
- Favoriser la communication partagée entre structures locales,

- **Vers une politique territoriale de santé, le Contrat local d'Orientation Santé :**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un groupe, en situation sociodémographique plus proche du niveau régional, composé des Communauté de communes de Nord Limagne, Randan et Limagne bords d'Allier. Caractérisé par : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une population jeune dans une situation globalement moins délicate en termes d'offres de soin que les deux autres groupes. ✓ Une quantité de personnel médical suffisante ou alors une proximité de collectivités mieux dotées. <p>Il advient toutefois pour ces zones de maintenir une offre de soins sur place ou à leurs abords (<i>source diagnostic santé</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un contrat local d'orientation santé conclu avec l'ARS (Agence régionale de santé). - Des maisons de santé créées ces dernières années 	<ul style="list-style-type: none"> • Un groupe, en situation « d'urgence sociodémographique », composé des Communauté de Communes de Lapalisse, du Donjon, de Sioule et de La Montagne Bourbonnaise. Caractérisé par : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une population plutôt en situation défavorisée. ✓ Une part importante de personnes âgées, dont une proportion très significative vit seul. ✓ Une mortalité générale et prématurée plus élevée que dans la région (cancer, maladie cardiovasculaire, suicide) ✓ Une dotation en médecins généralistes préoccupante en termes d'âge, de nombre et d'activité. ✓ Une dotation modérée en infirmier libéral, en masseur kiné et en dentistes. • Un groupe, en situation de « vigilance sociodémographique » rassemblant les Communautés de Communes de Varennes, Gannat, Saint Pourçain et la CA VVA, et Varennes. Caractérisé par : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une population globalement moins défavorisée que le groupe en

(le Donjon, Lapalisse, Saint-Pourçain, Chantelle).	urgence démographique. ✓ Une composition plus hétérogène en termes de catégories sociales. ✓ Une part de personnes âgées importante. ✓ Une dotation en médecin généraliste, en infirmier libéral, en masseur kiné et en dentistes plus favorables que le groupe en « urgence démographique (<i>source diagnostic santé</i>).
Opportunités	Menaces
	✓ Un vieillissement affirmé de la population (+ 6839 retraités sur le territoire, <i>comparaison des données INSEE entre 1999 et 2009</i>) : une adaptation des services proposée à la population semble nécessaire, notamment dans le domaine de la santé.

Besoins

- ✓ Nécessité d'une meilleure coordination, une prise en charge des personnes âgées croissantes, et la mise en place d'actions de prévention précoce, de dépistage, d'éducation thérapeutique.
- ✓ Favoriser l'accès aux soins pour les personnes à mobilité réduite dans certaines parties du territoire (le Donjon, Lapalisse, Sioule par exemple).
- ✓ Décliner le Contrat Local d'orientation Santé.

Stratégie

En lien avec l'ARS, les CG

- ➔ *Soutenir la coordination territoriale portée par la Mutualité et l'ARS*
- ➔ *Développer les lieux d'écoute et les dispositifs d'accompagnement répondant aux besoins des jeunes,*
- ➔ *Encourager l'installation de professionnels de santé libéraux sur le territoire, en s'appuyant sur le Contrat Local d'orientation Santé du Pays*
- ➔ *Promouvoir et mettre en place des dispositifs innovants au bénéfice de la santé globale et durable*
- ➔ *Maintenir les populations âgées en santé par l'exercice et notion de Bien Vivre ensemble*